

- La prise en charge de la dépendance des personnes âgées en France - (10pts)

En constatant en Europe un vieillissement généralisé de la population, la France n'est pas une exception : la part des personnes âgées dans la population totale ne va aller qu'en augmentant dans les années à venir. Cette amélioration de l'espérance de vie est de plus en plus synonyme de dépendance. La dépendance est la situation d'une personne qui n'est plus en capacité d'effectuer de manière autonome les actes de la vie quotidienne. Des structures ont été créées pour prendre en charge la dépendance : on pense notamment aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Parmi les aides financières, on peut mentionner l'Allocation Personnalisée d'Autonomie qui est une allocation individualisée versée par les départements. Une personne âgée dépendante peut la recevoir, qu'elle vive chez elle ou en structure. La prise en charge de la dépendance est une véritable préoccupation sociale. En témoignent la loi de 2016 pour l'adaptation de la société au vieillissement basée sur trois mots d'ordre : prévenir, délester, améliorer la prise en charge. Cette loi a introduit une définition englobante de la prise en charge de la dépendance, car elle crée des droits au profit des proches aidants. Les mouvements de gauche des personnels des structures accueillant des personnes âgées dépendantes du mois de février 2017 témoignent aussi du caractère crucial de l'enjeu de la prise en charge de la dépendance en France.